



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ENERGY & RESOURCES SYNERGIE SARL**, Ch. des Clochettes 12, 1206 GENEVE
2. Déclaration de faillite: 14.05.2012
3. Suspension de faillite: 03.12.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.01.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** préserver les intérêts de différents commerciaux identifiés dans des contrats d'intermédiation sur le négoce des matières premières, sur toutes opérations commerciales internationales, sur tout projet industriel et plus généralement sur toute transaction; mission d'agent de paiement; faciliter des opérations de commerce international et des projets industriels en présentant des interlocuteurs financiers ou bancaires; superviser et accompagner toutes négociations pour le compte de tiers.

Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2012 000707 A / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00850209

